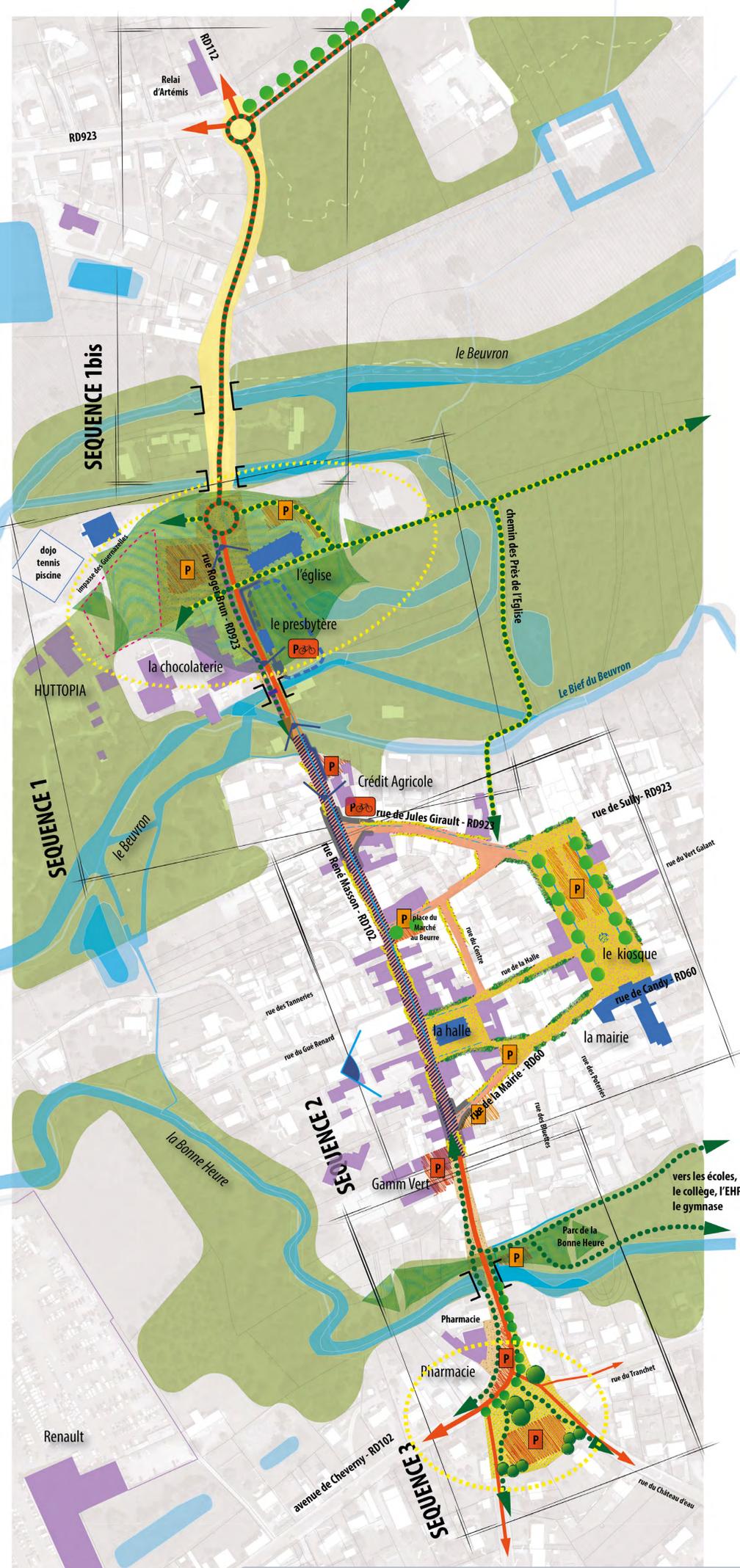




### LE PLAN GUIDE



### ENTRÉE SUD : REFONTE ET EMBELISSERMENT DU CARREFOUR

- Réduire la voirie, simplifier la géométrie du carrefour de la pharmacie, tout en :
  - créant de petits parcs de stationnement alternatifs favorisant la fréquentation des commerces
  - et en plaçant le maillage doux à l'écart de l'axe
- Façonner cet espace telle une porte de ville en débitant l'espace pour laisser place à des bandes enherbées, des alignements arborés, des bosquets accompagnant les parcs de stationnement ; comme pour l'entrée nord, communiquer et signaler toutes les aménités du centre-ville afin de capter les flux touristiques
- Donner de la visibilité au parc de la Bonne Heure, sur l'opportunité de s'y stationner

### ENTRÉE NORD : NÉCESSITÉ D'INTERVENTION LÉGÈRE

- Un espace à valoriser et à connecter aux séquences suivantes par une intervention minimaliste profitant de la largeur généreuse des trottoirs : palette végétale, traitement de la chaussée et signalétique respectant un vocabulaire commun, harmonisé, tout au long de la traversée
- Un passage des rivières du Beuvron et de la Bonne Heure à mettre en scène tout le long de la traversée : matériaux de revêtement similaires, rambardes des ponts identiques, fleurissement semblable...

### LE PASSAGE DU BEUVRON : OUVERTURE SUR LA VALLÉE ET SES ESPACES DE LOISIRS

- Le Beuvron et son armature paysagère traversent la route afin d'inviter le visiteur et les habitants à pénétrer dans la profondeur du site, vers l'espace de promenade, la piscine...
- Un travail sur les interfaces entre la rue et les différents équipements culturels et de loisirs : l'espace public, cohérent, vient englober le parvis de l'église, les abords de la chocolaterie et du presbytère
- = 2 systèmes qui se croisent pour créer un ensemble cohérent et généreux regroupant une armature paysagère dans le registre du paysage du Beuvron avec des interfaces rue/patrimoine/chocolaterie, une continuité des sols et une perméabilité des circulations, à l'inverse des massifs qui fragmentent aujourd'hui l'espace (cf. carte postale ancienne où l'église semble incroyablement posée au milieu de l'eau, des arbres et des prairies de la vallée)
- Un espace à aménager et à gérer par la commune afin de compléter l'espace de loisirs (négociation à trouver avec le propriétaire foncier)
- Une mise en valeur des éléments patrimoniaux de la séquence, l'église et le presbytère, par des interventions sur le mur du presbytère (création d'un mur bahut avec grilles forgées laissant percevoir la vallée ?) et sur la végétation aux abords de l'église qui peut masquer le monument (élagage, suppression de quelques sujets ?)
- Une identification et une sécurisation de l'accès au lieu d'exposition (ancien presbytère) et du point de halte du parcours cyclotouristique (borne vélo, aire de pique-nique...) avec la création d'un parvis en retrait de la voirie, un retrait du portail, une enseigne, de la signalétique
- Une priorisation des modes de déplacements doux avec :
  - une jonction sécurisée à réaliser avec l'allée du Verger menant à Chambord
  - la mise en valeur d'un parcours alternatif avec une connexion piétonne piscine/chocolaterie/prieuré, jusqu'à la place de l'Hôtel de Ville
  - envisager la suppression du trottoir en rive Est afin de dégager un espace suffisamment large pour les piétons et les vélos en rive Ouest
- Une séquence de transition à travailler au devant du Crédit Agricole :
  - marquer la transition vers la « porte d'entrée » du centre commerçant et mettre en valeur les vues sur la vallée par des plantations, un abaissement du mur...
  - profiter de la sur largeur pour gérer le stationnement, végétaliser, sécuriser le piéton
- Profiter de l'espace libre non exploité par l'établissement bancaire pour réduire l'aspect routier du carrefour et proposer une aire de stationnement deux-roues à proximité des commerces
- Une communication et une information générale à diffuser, afin de donner envie de découvrir la ville (aménités, patrimoine, lieux de détente, infrastructures...) afin de capter les flux touristiques Chambord/Chevry

### LA TRAVERSÉE COMMERCANTE : ACCESSIBILITÉ À TOUS ET LA RUE COMME PROMENADE

- Un traitement de début et de fin de séquence à traiter telle une porte d'entrée dans la ville ancienne, en gommant l'aspect routier du carrefour de la Billebaude et de celui de la rue de la Mairie, et en annonçant le cœur de ville commerçant (installation symbolique, plantation de deux arbres de part et d'autre de la chaussée, etc.) = un effet de porte, de seuil à marquer
- Simplifier la répartition des usages et des usagers en transformant la rue René Masson en voie partagée piétons/vélos/voitures en mettant à plat l'espace public : abaissement des trottoirs sans dénivellation, effacement du niveau des seuils, reprise du profil de la voie... (à étudier avec l'Agence Technique Départementale)
- Maîtriser le stationnement longitudinal le long de l'axe (suppression, instauration d'un stationnement minute/longue durée)...
- ... et le reporter à ses abords (placettes de stationnement existant, place de l'Hôtel de Ville...) avec des connexions piétonnes facilitées
- ... et créer un nouveau parc de stationnement-relais à hauteur du parking du Crédit Agricole et du Gamm Vert, ce dernier pouvant se déplacer dans la zone d'activités, site plus adapté à un tel établissement, et libérer du foncier dans le centre-ville
- ... tout en réglementant, signalant et informant efficacement de cette nouvelle organisation de fréquentation des commerces : stationner en périphérie et cheminer à pied
- Penser cette séquence comme une promenade s'inspirant du vocabulaire de la ville jardinée en proposant des fleurissements en pieds de murs ou de façade, un investissement végétal dans les petits interstices, la création d'un fil d'eau, d'une rigole en milieu de rue, etc.
- Valoriser les seuils et les devantures des commerces par la création d'une charte ou d'un Règlement Local de Publicité, résorber la vacance commerciale par des investissements publics, réhabiliter les commerces stratégiques aux angles des rues (soutien possible de l'Etablissement Public Foncier Cœur de France (EPFLI))
- Affirmer la complémentarité et la continuité de la place de la Halle et de l'Hôtel de Ville en les traitant d'une manière différente (matériau de revêtement, palette végétale) sous forme d'un plateau de rencontre permettant aux commerces de s'ouvrir et de s'étendre par des terrasses

SEQUENCE 1BIS

SEQUENCE 1

SEQUENCE 2

SEQUENCE 3



Une emprise large d'espace public permet d'accompagner un cheminement de bandes plantées et de mobilier bois



Entrée de ville et rapport de la ville à la campagne : simplicité et continuité des sols et des plantations répondant à la logique paysagère du site



Profiter de l'eau et mettre en avant les espaces de nature en ville



Traitement du stationnement par un réseau de poches végétalisées (réversibilité des usages et usages multiple de ces espaces)



Traitement de l'espace public et des façades



Rue de centre-bourg sans bordure permettant une perméabilité des circulations



Un réseau d'espaces de convivialité aménagés en cœur de bourg pour accompagner la déambulation



Une signalétique permettant d'identifier les lieux d'intérêt, les aménités et les distances de parcours



Accroche d'un parc depuis l'espace public / Développement du réseau d'espaces publics qualitatifs



Des gabarits de voirie repensés pour apaiser le cœur de ville et libérer des espaces de convivialité (terrasses, parvis de commerces, etc.)